

Allemagne-en-Provence

Brunet

Corbières-en-Provence

Entrevennes

Esparron-de-Verdon

Gréoux-les-Bains

La Brillanne

Le Castellet

Manosque

Montagnac - Montpezat

Montfuron

Oraison

Pierrevert

Puimichel

Puimoisson

Quinson

Riez

Roumoules

Saint-Laurent-du-Verdon

Saint-Martin-de-Brômes

Sainte-Tulle

Valensole

Villeneuve

Vinon-sur-Verdon

Volx

Sommaire

Un territoire où
construire son avenir

2

À quoi sert votre Agglo ?

4

Vers des transports verts
et connectés

6

Zoom sur...
notre attractivité

7

Pouvoir d'achat :
votre agglo comparée

8

agglo infos

NUMÉRO 28 | SEPTEMBRE 2026

MAGAZINE TRIMESTRIEL

UN TERRITOIRE OÙ CONSTRUIRE SON AVENIR



Développement économique, logement, mobilité, transition écologique, solidarité entre les communes... Derrière les nombreuses compétences de DLVAgglo se dessine une même ambition : préparer l'avenir du territoire et permettre à chacun de construire son parcours de vie, ici. Camille Galtier, Président de l'Agglomération, détaille la vision politique qui guide son action.

VIVRE ET TRAVAILLER

Quelle est, selon vous, la première responsabilité d'une communauté d'agglomération ?

« Je suis convaincu qu'il n'y a pas de services publics performants sans création de richesse. Notre première responsabilité est donc de créer les conditions du développement économique, de l'activité et de l'emploi. C'est cette dynamique qui permet à nos communes de rester vivantes, d'accueillir de nouveaux habitants, de faire vivre leurs écoles, leurs commerces et leurs associations. Mon ambition est que chacun puisse construire son parcours de vie ici, sur notre territoire, sans être contraint de partir pour travailler ou se loger ».

“ Si nous avons le pouvoir de construire, nous avons aussi le devoir de rénover ”

C'est pour cela que vous associez systématiquement emploi, logement et mobilité ?

« Ces trois sujets sont indissociables. Créer des emplois ne suffit pas si les salariés ne trouvent pas à se loger ou rencontrent des difficultés pour se déplacer. À l'inverse, construire des logements n'a de sens que s'ils répondent aux besoins des entreprises et des familles. Nous devons permettre la construction de logements adaptés aux besoins des familles, des jeunes actifs et des salariés, tout en portant une attention particulière à nos centres anciens. Je le dis souvent : si nous avons le pouvoir de construire des logements neufs, nous avons aussi le devoir de rénover l'ancien. Ces deux ambitions ne s'opposent pas, elles se complètent ».

Vous fixez également des objectifs élevés en matière d'emploi...

« La prospérité de notre territoire se mesurera d'abord à sa capacité à créer de l'emploi. Nous devons permettre aux entreprises déjà présentes de se développer, de répondre à leurs besoins de

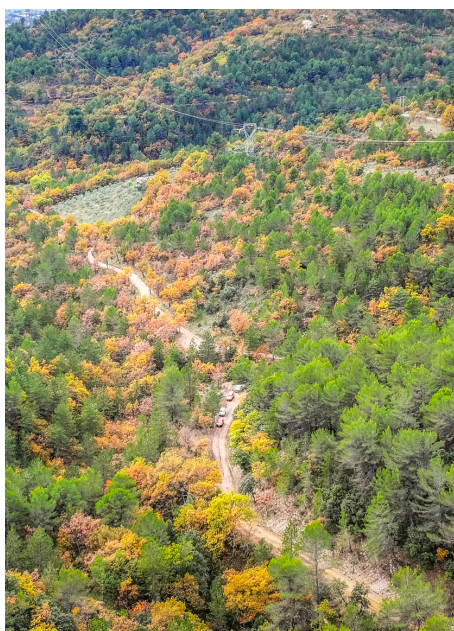
main-d'œuvre et d'accueillir de nouvelles activités. Notre territoire possède tous les atouts nécessaires : une situation géographique privilégiée, des infrastructures, un environnement scientifique et industriel exceptionnel et, bien sûr, une qualité de vie recherchée par les familles. Notre objectif de 1 000 emplois à cinq ans et de 2 000 emplois à dix ans traduit cette ambition. Je préfère parler aux habitants d'emplois créés plutôt que d'hectares aménagés : c'est cela qui change réellement la vie d'un territoire ».

“ Je préfère parler d'emplois créés plutôt que d'hectares aménagés ”

L'ENVIRONNEMENT : UNE FORCE POUR DEMAIN

Le changement climatique impose-t-il une nouvelle façon de penser le territoire ?

« Oui, sans aucun doute. Mais je refuse que l'on oppose développement économique et protection de l'environnement.



Ce débat appartient au passé. Notre territoire possède des atouts exceptionnels : ses massifs forestiers, ses terres agricoles, son ensoleillement, son canal, ses barrages... Cette richesse nous oblige. À nous d'en faire un levier de développement durable plutôt qu'une contrainte. Après les grands projets qui ont façonné notre territoire, nous devons être capables de porter ceux de la prochaine décennie. La transition énergétique doit devenir une opportunité ».

L'énergie sera donc l'un des grands défis des prochaines années...

« Absolument. Nous voulons amplifier la production d'énergie solaire sur les espaces déjà artificialisés, comme les parkings ou les toitures, afin de produire de l'énergie là où elle sera consommée, par nos entreprises et nos habitants. Nous préparons également un grand projet autour de l'hydrogène, qui doit constituer, avec l'héritage industriel et scientifique de notre territoire, l'un des grands chantiers de la prochaine décennie. Notre objectif est clair : préparer progressivement la sortie des énergies fossiles tout en renforçant notre souveraineté énergétique ».

L'eau, les forêts, l'agriculture... comment préserver ces richesses ?

« L'eau est notre or bleu. Sa qualité, sa disponibilité et la performance de nos réseaux sont des enjeux essentiels pour l'avenir. Dans le même temps, nous poursuivons la préservation de nos terres agricoles et de nos massifs forestiers, avec une politique volontariste de prévention des incendies et la création, désormais actée, de la plus grande zone agricole protégée de la région. Enfin, la mise en place de la tarification incitative des déchets, dès 2029, permettra de responsabiliser chacun : demain, mieux trier permettra aussi de payer moins ».

AU SERVICE DES COMMUNES

Quel est, au fond, le rôle d'une communauté d'agglomération ?

« Une communauté d'agglomération n'est pas une couche administrative supplémentaire. Son rôle est de coordonner, d'accompagner et de faciliter les projets qui dépassent les frontières communales. Nous développons ainsi une ingénierie technique et financière au service des maires, qu'il s'agisse de construire un équipement public, d'aménager une voirie ou de mener à bien un projet structurant. Mon rôle n'est pas de décider à la place des maires. Mon rôle, c'est de leur faciliter la vie ! ».

Comment maintenir un équilibre entre les 25 communes ?

« Je ne crois pas aux grandes et aux petites communes. Je crois à un territoire composé de communes différentes, chacune avec son identité, son histoire et ses besoins. Être président de DLVAgglo, c'est veiller à ce que chacune trouve sa place et bénéficie des moyens nécessaires à son développement. C'est tout le sens de notre politique de solidarité ».

“ *Mon rôle n'est pas de décider à la place des maires. Mon rôle est de leur faciliter la vie* ”

Quel est votre état d'esprit pour les années à venir ?

« Je suis heureux de présider DLVAgglo et de travailler, chaque jour, aux côtés des maires de toutes les communes. Heureux de préparer l'avenir à leurs côtés sans jamais perdre de vue ce qui fait la force de notre territoire : son identité, son cadre de vie et tous ceux qui le font vivre chaque jour. Nous avons la chance de vivre ici, sur l'un des plus beaux territoires au monde, à nous d'être à la hauteur de cette responsabilité ».



À QUOI SERT VOTRE AGGLO ?



BIEN SE DÉPLACER

On habite dans une commune, on travaille dans une autre et l'on se rend ailleurs encore pour étudier, faire ses courses ou accéder à un service. C'est pour cela que DLVAgglo organise les mobilités à l'échelle de tout le territoire. Elle gère le réseau Trans'Agglo, les transports urbains et scolaires, le transport à la demande et accompagne le développement du covoiturage et des mobilités douces. Elle aménage également certains pôles d'échanges, parcs de stationnement et voiries reconnues d'intérêt communautaire. Son rôle : relier les communes entre elles et proposer des solutions de déplacement adaptées aux usages d'aujourd'hui comme à ceux de demain.



BIEN VIVRE

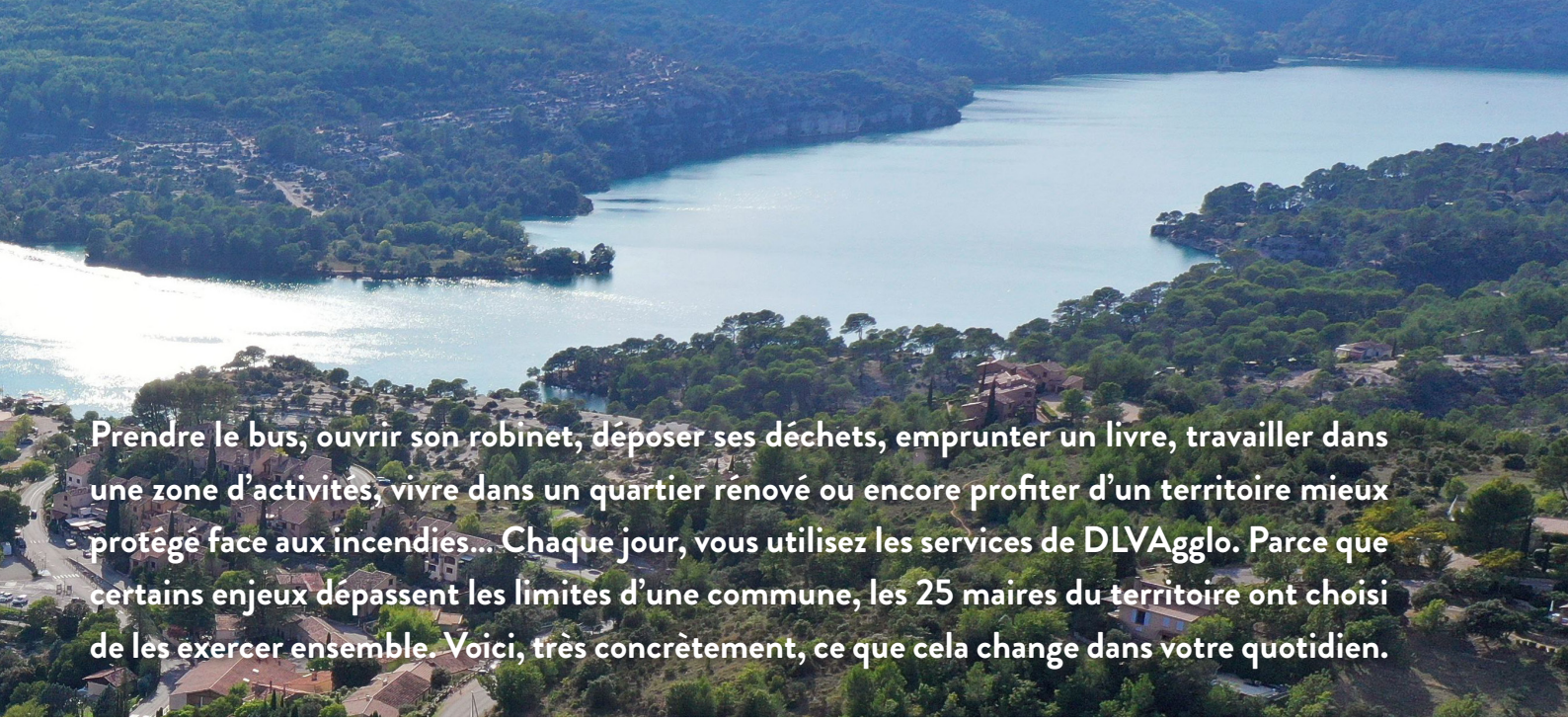
L'action de l'Agglo commence dans les gestes les plus simples. Ouvrir son robinet, tirer la chasse d'eau, sortir ses poubelles ou déposer un objet en déchèterie sont autant de services organisés à l'échelle intercommunale. La Régie des Eaux assure la production et la distribution de l'eau potable, l'assainissement collectif et le contrôle des installations individuelles. DLVAgglo collecte et traite aussi les déchets, développe le tri, les points d'apport volontaire, le compostage et les solutions de réemploi. Elle intervient également sur la gestion des eaux pluviales urbaines ou encore l'éclairage public. Autant de missions indispensables à la santé publique, à la qualité du cadre de vie et à la préservation des ressources.



BIEN TRAVAILLER

Créer de l'emploi ne se décrète pas : il faut préparer le terrain. DLVAgglo aménage, entretient et développe les zones d'activités, accompagne les entreprises qui souhaitent s'implanter ou grandir, soutient les filières fortes du territoire comme l'agriculture ou l'artisanat, et agit en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Elle contribue aussi à l'attractivité touristique du Pays de Manosque grâce à son Office de tourisme communautaire. Accueil des visiteurs, promotion de la destination, soutien aux professionnels, valorisation des savoir-faire locaux : le tourisme est aussi une économie qui fait vivre des commerces, des hébergements, des restaurants et de nombreux emplois.





Prendre le bus, ouvrir son robinet, déposer ses déchets, emprunter un livre, travailler dans une zone d'activités, vivre dans un quartier rénové ou encore profiter d'un territoire mieux protégé face aux incendies... Chaque jour, vous utilisez les services de DLVAgglo. Parce que certains enjeux dépassent les limites d'une commune, les 25 maires du territoire ont choisi de les exercer ensemble. Voici, très concrètement, ce que cela change dans votre quotidien.



BIEN GRANDIR

Grandir sur le territoire, c'est pouvoir apprendre, se cultiver, découvrir et participer à la vie collective. DLVAgglo met en réseau les médiathèques, gère l'enseignement artistique à travers le Conservatoire Olivier Messiaen et l'École pluridisciplinaire d'Oraison, le syndicat mixte Scènes de Haute-Provence, et fait vivre Jean Giono avec le Parais, entièrement rénové. Elle intervient aussi auprès des plus jeunes en finançant le relais petite enfance, en participant au fonctionnement de l'École internationale de Manosque et en développant des actions de citoyenneté à destination des adolescents et des jeunes adultes. Des services pensés pour donner à chacun, quel que soit son lieu de vie, les mêmes possibilités d'accès à la culture, à l'éducation et à l'ouverture sur le monde.



PRÉPARER DEMAIN

L'Agglomération agit aussi là où les résultats ne se voient pas toujours immédiatement. Elle organise l'aménagement du territoire, définit les grands équilibres entre logements, activités, agriculture, déplacements et espaces naturels, et pilote le programme local de l'habitat. Elle conduit la politique de la ville dans les quartiers prioritaires afin de réduire les inégalités et d'améliorer durablement le cadre de vie. Elle protège les cours d'eau et les zones humides, prévient les inondations, met en œuvre les plans de protection des massifs forestiers contre les incendies, entretient l'éclairage public et accompagne la transition énergétique. Préparer demain, c'est penser le territoire dans son ensemble pour qu'il reste attractif, solidaire et agréable à vivre.



25 MAIRES, UNE FORCE COMMUNE

En mettant en commun leurs moyens, les 25 communes peuvent investir davantage, harmoniser les services, porter des équipements structurants et défendre plus efficacement les intérêts du territoire. C'est tout le sens de DLVAgglo : agir à la bonne échelle pour être utile, chaque jour, à chacun.



DLVAGGLO VEUT RÉVOLUTIONNER VOS DÉPLACEMENTS : PLUS SIMPLES, PLUS VERTS, PLUS CONNECTÉS

Comment se déplacera-t-on demain sur notre territoire ? DLVAgglo déploie une stratégie d'envergure pour transformer durablement vos trajets. Du Plan Vélo au futur Pôle d'Échanges Multimodal de Manosque, tour d'horizon des grands chantiers en cours.



TRANS'AGGLO : LE RÉSEAU DE DEMAIN SE PRÉPARE DÈS AUJOURD'HUI

Garantir une mobilité fluide et accessible à tous, que l'on vive en centre-ville ou dans nos communes rurales, est un défi majeur. Pour bâtir un réseau de transports en commun toujours plus performant, DLVAgglo s'appuie sur la prolongation de sa Délégation de Service Public (DSP) jusqu'en 2027.

L'objectif de cette période charnière ? Ne pas simplement gérer l'existant, mais imaginer l'avenir en menant des expérimentations concrètes sur le terrain. C'est ainsi que l'Agglomération teste actuellement de nouveaux services très attendus : le déploiement de caméras de protection à bord des lignes urbaines pour la sécurité des voyageurs, la mise en place de navettes estivales vers le lac des Buissonnades à Oraison, l'allongement de la période de desserte du lac d'Esparon-de-Verdon, ou encore la création de navettes pour les salariés de nos zones d'activités aux heures de pointe. Les conclusions de ces tests permettront d'enrichir le cahier des charges du futur réseau de transport pour répondre au plus près à vos besoins.

7 MILLION D'EUROS POUR LE TOUT PREMIER PLAN VÉLO COMMUNAUTAIRE

La transition écologique passe aussi par le développement des mobilités actives. Adopté pour la période 2025-2035, le tout premier Plan Vélo de DLVAgglo marque un tournant historique avec un investissement de 7 millions d'euros dédiés au déploiement d'un Schéma Directeur Cyclable structurant.

Le grand projet phare de ce plan est l'aménagement de l'Axe Durancien : un itinéraire continu de 27 kilomètres reliant Oraison, Manosque et Corbières-en-Provence. Conçu pour sécuriser les trajets du quotidien (travail, école, achats), cet axe sera aménagé à 84% en site propre, c'est-à-dire totalement séparé de la circulation automobile.

À terme, ce plan prévoit également de déployer des stationnements sécurisés, des proposer des aides à l'achat et de généraliser l'apprentissage du vélo dans les écoles du territoire.

LE PLAN VÉLO EN CHIFFRES

10 ans

la durée de la stratégie
(2025-2035)

7M€

investis pour les pistes cyclables

84%

de l'axe Oraison-Manosque-
Corbières-en-Provence aménagé
en site propre sécurisé

LE PEM DE MANOSQUE C'EST...

250 places

la capacité du futur parking silo

1 lieu unique

pour combiner train, car, bus et vélo

8M€

d'investis pour la mobilité

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL SUD : LA VITRINE DE NOS MOBILITÉS

C'est un chantier monumental : la métamorphose complète du quartier de la gare à Manosque en un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) moderne et respectueux de l'environnement. Estimé à 8 millions d'euros, ce projet d'envergure va reconnecter la gare au reste de la ville et centraliser en un lieu unique tous les modes de transports : trains (TER), cars régionaux (Zou !), bus urbains et interurbains (Trans'Agglo) et vélos.

Cette mutation est nécessaire dans le cadre de la modernisation de la ligne olympique Marseille-Briançon qui reliera Manosque à Aix en Provence en 30 minutes et Marseille en 1 heure. Pour ce faire, un parking silo sera créé pour permettre d'accueillir tous les usagers du PEM et un bâtiment voyageur sera construit pour créer une "Maison des mobilités" à l'image de la gare routière.

C'est dans ce cadre résolument moderne que DLVAgglo prépare l'avenir en étudiant l'intégration de l'Urbanloop. Ce projet de navette autonome, écologique et décarbonée circulera en site propre pour offrir une desserte innovante aux usagers. Enfin, pour parfaire les liaisons douces entre les quartiers, une étude de faisabilité va être menée pour une passerelle piétonne aérienne au-dessus des voies ferrées.

Une fois livré, La Brillanne bénéficiera également d'un aménagement de sa gare SNCF en un véritable Pôle d'Échange Multimodal (PEM) Nord.

ZOOM SUR... NOTRE ATTRACTIVITÉ

BOOSTER L'ÉCONOMIE LOCALE ET SOUTENIR LES ENTREPRISES

Faire de notre territoire un espace dynamique, innovant et créateur d'emplois : telle est l'ambition portée par DLVAgglo pour l'avenir de nos communes. Plus qu'une simple gestion administrative, l'Agglomération déploie une véritable stratégie audacieuse pour renforcer l'attractivité économique locale et offrir aux entreprises un environnement propice à leur développement.

Cette volonté politique se traduit par un engagement financier fort : 1,2 million d'euros sont alloués chaque année à la requalification et à la modernisation de nos Zones d'Activités (ZA). L'objectif des élus communautaires est clair : transformer ces parcs économiques pour les adapter aux nouveaux défis environnementaux et d'accessibilité. L'Agglomération investit massivement pour repenser globalement le quotidien de ces zones en améliorant la circulation et la sécurité des réseaux, mais aussi en y développant les mobilités douces pour faciliter les trajets des salariés. Cette mutation passe également par une gestion plus durable des infrastructures, notamment grâce au passage de l'éclairage public aux LED, plus économes, respectueuses de l'environnement et nécessitant moins de maintenance.

Mais l'ambition de DLVAgglo ne s'arrête pas là. Convaincue que la vitalité de notre économie repose sur la proximité, la collectivité se tient activement aux côtés de ses commerçants, artisans, entrepreneurs et agriculteurs à travers trois dispositifs financiers ciblés. Qu'il s'agisse d'accompagner l'installation ou la reprise d'exploitations agricoles, de subventionner jusqu'à 70% les investissements de TPE-PME en faveur de la transition écologique (isolation, réduction des déchets, économies d'eau), ou de financer la rénovation, l'embellissement et la digitalisation des boutiques de nos centres-villes, DLVAgglo déploie des aides sur-mesure. Un partenariat fort pour co-construire une économie locale durable, solidaire et rayonnante.

MODERNISATION DES ZONES D'ACTIVITÉ

1,2M€

alloués annuellement pour la modernisation
des zones d'activités

6 zones

déjà rénovées

3 chantiers

dont les travaux débiteront avant la fin de l'année



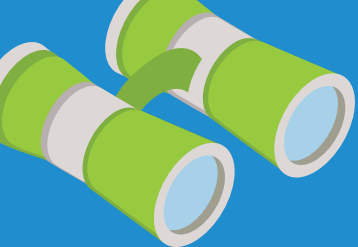
TOURISME : L'AFFIRMATION D'UNE DESTINATION

Entre Verdon et Luberon, au cœur de la Provence, le patrimoine naturel, culturel et gastronomique de DLVAgglo fait sa réputation bien au-delà de nos frontières. Les paysages du plateau de Valensole, les gorges du Verdon, les villages de caractère, les thermes de Gréoux-les-Bains, l'œuvre de Jean Giono ou encore les savoir-faire autour de la lavande, de l'huile d'olive et des vins de Pierrevet composent une destination reconnue pour son authenticité.

Cette richesse constitue un véritable moteur de développement économique. Chaque année, des milliers de visiteurs français et étrangers choisissent notre territoire pour son art de vivre, ses grands espaces, ses activités de pleine nature, son patrimoine et ses événements culturels. Une attractivité qui profite à l'ensemble de l'économie locale : hébergements, restauration, commerces, producteurs, artisans ou encore prestataires touristiques.

Ce rayonnement dépasse désormais largement les frontières nationales. Depuis plusieurs années, DLVAgglo et l'Office de tourisme du Pays de Manosque développent une coopération ambitieuse avec la Chine. La signature de partenariats, les échanges institutionnels, la participation aux grands rendez-vous franco-chinois du tourisme et l'accueil de professionnels chinois sur notre territoire contribuent à faire connaître les richesses de la Haute-Provence auprès d'un marché en plein développement.

L'augmentation prochaine des liaisons aériennes directes entre Shanghai et Marseille ouvre de nouvelles perspectives. Plus accessible, notre destination entend poursuivre cette dynamique en s'appuyant sur ce qui fait sa force : une Provence authentique, préservée et chaleureuse, capable de séduire les visiteurs du monde entier.



Vous pensez trop payer ? Vous payez pourtant moins que vos voisins !



Prix de l'eau par m³



**4,15 €*
DLVAgglo**

*en moyenne



**4,27 €
CC Gap-Tallard-Durance**

Base de calcul de 120 m³/an (indice de référence)



Prix des transports par an



**120 €
DLVAgglo**

*en moyenne



**150 €
Luberon Monts de Vaucluse Agglomération**

Tarif adulte de 26 ans et plus (hors réduction)



Taxe foncière par an



**31 €/hab
DLVAgglo**



**68 €/hab
Provence Alpes Agglomération**

Taux cumulé de la Ville-centre + Agglo



Taxe d'enlèvement des ordures ménagères par an



**201 €/hab
DLVAgglo**



**237 €/hab
Sur 15 Communautés d'Agglomérations***

*De la Région, de moins de 100 000 habitants



Comparatif basé sur des agglomérations au nombre d'habitants similaire.

AggloInfos - Le magazine de votre territoire

Directeur de la publication : Camille GALTIER - Conception, coordination, rédaction et mise en page : DLVAgglo
Imprimé en France | Numéro imprimé à 35 000 exemplaires | Dépôt légal 3^e trimestre 2026

Durance Luberon Verdon Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
04100 Manosque

accueil@dlva.fr

DLVA.fr

04 92 70 34 00

Suivez-nous sur

